

Batiweb.com (19/05/10)

## LE JARDIN DES HALLES DÉTRUIT ILLÉGALEMENT ?

19 mai 2010

**Les travaux de démolition du jardin des Halles se poursuivent illégalement, selon Jean-François Legaret, maire UMP du 1er arrondissement de Paris, qui demande à la préfecture de faire respecter la suspension ordonnée par la justice.**

Le maire du 1er arrondissement de Paris Jean-François Legaret a dénoncé mercredi une poursuite illégale des travaux de démolition du jardin des Halles. *"J'ai pu constater personnellement, lundi matin 17 mai 2010, que le chantier était toujours en activité malgré cette décision de justice"* datée du 12 mai, écrit M. Legaret dans un courrier adressé au préfet de Paris. *"Je vous demande (...) de veiller à la bonne application de cette décision de justice, au besoin en apportant le concours de la force publique"*, ajoute-t-il.

La justice administrative a annulé le 12 mai le permis de démolir du jardin des Halles, préalable au chantier monumental qui doit remodeler le quartier. Mardi, M. Legaret avait écrit à Bertrand Delanoë pour lui demander *"de procéder à l'enlèvement des barrières"* protégeant la zone du chantier. *"J'ai pu constater que la fermeture d'une surface correspondant à près de la moitié du jardin existant entraînait une saturation importante des espaces disponibles et que s'agissant des enfants, la seule aire accessible dite 'des rhinocéros' présentait un état d'engorgement et d'insalubrité totalement indignes"*, dénonçait-il.

Selon l'association Accomplir, auteur du recours ayant entraîné la suspension de la démolition du Jardin, une partie des barrières, encore en place mardi soir, avaient été enlevées mercredi matin. Son animatrice, Elisabeth Bourguinat, a indiqué à l'AFP avoir constaté sur place que l'allée bloquée menant à la Bourse du Commerce avait été rouverte, ainsi que deux aires de jeux pour enfants.

<http://www.batiweb.com/i/actualites/16082/halles.jpg>